

AR Prefecture

047-200036523-20210720-2021_84-DE
 Reçu le 23/07/2021
 Publié le 23/07/2021

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
 DES BASTIDES EN HAUT-AGENAIS PERIGORD**

1, Rue des Cannelles – 47150 MONFLANQUIN

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Acte n°	2021-84
	Nature	2.1.2 – URBANISME – DOCUMENTS D'URBANISME POS ET PLU

Séance du 20 Juillet 2021

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, le 20 Juillet, le Conseil Communautaire de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT-AGENAIS PERIGORD**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à CANCON, sous la présidence de **Monsieur FLORIO Auguste**, Président.

Date de convocation : 12 Juillet 2021		Nombre de délégués en exercice : 61		Présents en séance : 47	
BEAUGAS	PAYERAS Brigitte	LACAUSSADE	DESTIEU Jean-Paul	PARRANQUET	-
BOUDY DE BEAUREGARD	ANDRAC Isabelle	LALANDUSSE	DIEUDONNE Christian	PAULHIAC	CALMETTE Marcel
BOURNEL	-	LE LAUSSOU	LEMARCHAND Max	RAYET	BERTHOLOM Aimé
CAHUZAC	-	LOUGRATTE	LABONNE Isabelle	RIVES	VERGNIAUD Alain
CANCON	-	MAZIERES NARESSE	PAPE Jean-Paul	SAINT AUBIN	POUEY MIDANETTE Guy
CANCON	GIROU Bernard	MONBAHUS	GARY Jean-Marie	SAINT ETIENNE DE VILLEREAL	BATAILLE Serge
CANCON	PENON Monique	MONBAHUS	CAMPAS Bernard	SAINT EUTROPE DE BORN	COLLIANDRE Jocelyne
CANCON	-	MONFLANQUIN	FOUNAUD-VEYSSET Nathalie	SAINT EUTROPE DE BORN	-
CASTELNAUD DE GRATECAMBE	SERRES Gilbert	MONFLANQUIN	FLORIO Auguste	SAINT MARTIN DE VILLEREAL	PAGES Guy
CASTILLONNES	SICAUD Pierre	MONFLANQUIN	BAUDON Béatrice	SAINT MAURICE DE LESTAPEL	BICHE Marie-Christine
CASTILLONNES	TOUQUETTE Bernadette	MONFLANQUIN	CORBEL Henri	SAINT QUENTIN DU DROPT	LABONNE Alain
CASTILLONNES	MAURES Sébastien	MONFLANQUIN	FERRE Patrick	SALLES	CAZETTE Janik
CASTILLONNES	-	MONFLANQUIN	-	SAVIGNAC SUR LEYZE	LAMBERT Florent
CAVARC	DELPECH Laurent	MONFLANQUIN	MARQUIS Laurence	SERIGNAC PEBOUDOU	PEYRAT Guy
DEVILLAC	LEDUN Frédéric	MONSEGUR	JOURDANE Jeannine	TOURLIAC	CHABRONNERIE Viviane
DOUDRAC	-	MONTAGNAC SUR LEDE	SETZE Yvon	VILLEREAL	MOLIERAC Guillaume
DOUZAINS	DAUTA Jean-Pierre	MONTAURIOL	-	VILLEREAL	-
FERRENSAC	-	MONTAUT	FLANDROIS Mathieu	VILLEREAL	CAMINADE Jean- Jacques
GAVAUDUN	-	MONVIEL	AUCHE Monique	VILLEREAL	PITON Rolande
LA SAUVETAT SUR LEDE	LABORDE Françoise	MOULINET	-		
LA SAUVETAT SUR LEDE	CAILLAUX Aldegonde	PAILLOLES	MATTANA Henri		

Absents excusés	6	DOUDRAC (BERTRAND Jacques), FERRENSAC (PAILLE Jean-Pierre), GAVAUDUN (TEYSSÉDOU Adrien), MONFLANQUIN (GONZATO-ROQUES Christine), MONTAURIOL (LESCOMBE Serge), MOULINET (PINIELLO Georges-Robert).
Absents ayant donné pouvoir	8	BOURNEL (COUDERC Agnès donne pouvoir à BATAILLE Serge), CANCON (PICHARD Elisabeth donne pouvoir à GIROU Bernard), CANCON (ROIRE Carole donne pouvoir à LABORDE Françoise), CAHUZAC (TESTUT Jean-Pierre donne pouvoir à PEYRAT Guy), CASTILLONNES (FERULLO Christian donne pouvoir à FLORIO Auguste), PARRANQUET (GOUYOU Alain donne pouvoir à PAGES Guy), SAINT EUTROPE DE BORN (TORNIER Emilie donne pouvoir à COLLIANDRE Jocelyne), VILLEREAL (LAURIERE Françoise donne pouvoir à MOLIERAC Guillaume).
Secrétaire de séance		Brigitte PAYERAS

Urbanisme – Bilan de la mise à disposition du public et approbation de la Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Monsieur le Président rend compte de :

✓ Objet et mise en œuvre de la procédure :

Conformément à l'arrêté N° AR2021-02URBA de Monsieur le Président en date du 29 avril 2021, la Communauté de Communes a mis en œuvre la procédure de modification simplifiée n°1 de son Plan

CERTIFIE EXECUTOIRE. Transmise en Sous-Prefecture de Villeneuve sur Lot le 23 juillet 2021. Publiée le 23/07/2021

AR Prefecture

047-200036523-20210720-2021_84-DE

Reçu le 23/07/2021

Publié le 23/07/2021

Local d'Urbanisme Intercommunal, conformément aux dispositions prévues par l'article L 123-13 du Code de l'Urbanisme.

Cette modification simplifiée a été engagée sur la base de 2 points :

- **COMMUNE DE CANCON** : réduction de l'emprise de l'emplacement réservé n° 1 CAN et suppression de la prescription surfacique au titre des articles L151-19 et L151-23 du Code de l'Urbanisme impactant la propriété des conjoints GARY,
- **COMMUNE DE SAVIGNAC sur LEYZE** : instauration d'une zone NPV sur une ancienne carrière lieu-dit « Fonclare ».

Le public a été informé de la mise à disposition du public de la modification n°1 et de ses modalités par voie de presse en date du 18 mai 2021 et du 2 juin 2021.

Le dossier de la modification était consultable, en version « papier », au siège administratif de la Communauté de Communes et dans les mairies des 2 communes impactées par cette modification. Les dates de la mise à disposition du dossier étaient du 1^{er} juin au 1^{er} juillet 2021 inclus.

Un registre « papier » a été ouvert, aux mêmes dates, accessible au siège administratif de la Communauté de Communes aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ainsi que dans les 2 mairies aux jours et heures habituels d'ouverture de ces structures.

✓ Bilan de la mise à disposition du public :

La procédure s'est déroulée selon les prescriptions ci-dessus.

Il y a lieu de constater qu'aucune remarque n'a été exprimée sur les registres de la commune de Cancon, Savignac sur Leyze et sur celui de la CCBHAP.

Après en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- **Approuve** la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ;
- **Autorise** le Président à procéder à l'exécution de la présente délibération.

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.*

Le Président,



Auguste FLORIO.

